

RAPPORT AU CONGRÈS DU SYNDICAT DE L'AGRICULTURE DE 2008

**BOB JACKSON - Vice-président régional de la région
de l'Ouest de la Colombie-Britannique et du Yukon**

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue aux délégué(e)s au Congrès, et profiter de cette occasion pour vous dire à quel point nous sommes heureux de vous voir ici, à Québec, et de participer avec vous aux prochains débats. Si je peux vous aider d'une manière ou d'une autre en ce qui a trait aux procédures ou politiques, n'hésitez pas à me contacter.

Au cours des trois années qui se sont écoulées depuis notre Congrès de Saint-Jean (Terre-Neuve), nous avons traversé des périodes extrêmement occupées, parfois source d'énerverment! Nous avons dû faire face à des changements constants dans nos milieux de travail qui ont eu de fortes répercussions sur notre vie professionnelle et aussi notre vie personnelle. Alors que nous abordons un nouveau Congrès, cette tendance aux « changements » se poursuit puisque nous allons dire au revoir à certains de nos collègues qui vont ouvrir un nouveau chapitre de leur vie. Je voudrais que nous nous souvenions toutes et tous des nombreuses contributions de ces membres fort dévoués à notre syndicat, au fil des ans.

Je voudrais adresser des remerciements tout particulier au confrère Yves Ducharme pour son extraordinaire travail et sa contribution à l'Élément de l'Agriculture et à l'Alliance. Le leadership d'Yves nous a permis de traverser des périodes difficiles, mais il nous laisse sur la bonne voie. Le Syndicat de l'Agriculture est en effet une organisation bien différente de ce qu'elle était en 1999. J'ai d'ailleurs eu la possibilité de revoir le discours que j'ai prononcé au Congrès de 1999, dans lequel je parlais des capacités d'Yves et de ma confiance en lui pour qu'il nous permette de sortir vainqueur de nos luttes. Il ne nous a sûrement pas laissé tomber, et la confiance que nous lui avons donnée nous a permis d'en être là où nous sommes aujourd'hui. Au nom de tous et toutes nos membres de la Colombie-Britannique, je lui souhaite de réussir dans ce qu'il va entreprendre maintenant dans sa nouvelle existence, et à le remercier énormément pour l'inspiration qu'il a donnée à nos membres un peu partout au pays. Beaucoup de bonheur et de santé, cher Yves, pour ta retraite.

Le personnel de notre bureau national lui aussi change au fur et à mesure qu'évolue notre organisation. L'Exécutif national a surveillé de près ces besoins et en a discuté avec le Conseil national pour apporter des changements ou des ajouts. Jerry Kovacs en est un bon exemple, puisqu'il est venu enfler les rangs de notre équipe fort dévouée. Je tiens à adresser des remerciements tout particulier à tout le groupe du bureau national qui nous apporte son aide au quotidien. Nous avons énormément de chance que ces personnes travaillent avec et pour nous. Sans leur dévouement et leur travail sans relâche nous ne pourrions jamais fonctionner, c'est pourquoi en votre nom je leur adresse un énorme MERCI.

À la date où je rédige le présent rapport, nous sommes au milieu de ce qui semble devenir une autre ronde de négociations collectives particulièrement énervantes pour nos membres. En effet, les membres qui travaillent pour l'ACIA ont ratifié une entente d'un an en 2007, et bien que cela ait été considéré comme un succès, la plupart des revendications doivent toujours faire l'objet de discussions. De toute évidence, notre employeur ne partage pas notre vision de la négociation collective, aussi va-t-il nous falloir être très bien organisés pour avoir gain de cause. Nous allons devoir faire preuve de créativité dans la façon dont nous allons approcher les moyens de pression si cela devient nécessaire, et rester bien résolus. Les membres de notre équipe de négociation ont besoin de votre soutien, c'est pourquoi je vous demande de vous joindre à moi pour les remercier de tout ce qu'ils font.

Quant à nos employeurs, sachez que les trois années qui viennent de s'écouler ont été particulièrement difficiles. Leurs méthodes ont rendu notre travail syndical extrêmement compliqué. Il semble en effet y avoir un manque total de compréhension de la part de nos employeurs lorsque vient le moment de reconnaître le travail que nous effectuons.

L'Agence canadienne d'inspection des aliments elle aussi rend notre tâche plutôt compliquée. Chez elle, la négociation collective n'existe quasiment pas. Bien que nous ayons remporté quelques succès par la signature d'une entente portant sur un an, depuis le processus a avancé à pas de tortue. Les examens de la classification sont une épreuve plutôt frustrante, et on a l'impression de faire un pas en avant mais deux en arrière! Alors que nous pensions avoir fait quelques avancées à propos de quelques-uns de nos griefs en suspens, les consultations ont nécessité de la part de nos membres qu'ils prennent d'autres mesures. Les énormes contributions de nos membres pour assurer la salubrité des aliments, la sécurité des animaux et la bonne santé des végétaux, ne sont pas pleinement reconnues lorsque vient le moment de négocier une convention collective juste et équitable. Il semble bien que nos membres soient constamment confrontés à des situations d'urgence qui n'en finissent plus, ce qui a des répercussions sur le sous-financement constant de cette agence. Je suis extrêmement fier de la façon dont nos membres exécutent leurs fonctions, avec grand professionnalisme et ce, malgré l'adversité à laquelle ils doivent faire face.

Sur la côte Ouest, la Commission canadienne des grains a toujours dû faire face à un employeur qui ne cesse d'exercer des pressions de plus en plus grandes sur nos membres. Les exploitations de Vancouver et de Prince Rupert ont eu vent de nouvelles catastrophiques quelques jours seulement avant Noël 2007, soit le dépôt du projet de loi C-39. Au moment où je rédige le présent rapport, la situation semble vouloir se décanter. Après une énorme campagne lancée par notre bureau national, avec l'appui des bureaux régionaux de l'Alliance un peu partout au pays, les membres de la CCG peuvent dorénavant espérer que leur existence ne sera pas complètement bouleversée. Le courage et la détermination de nos membres ont été impressionnants, à tout le moins. Les inspecteurs et inspectrices, les préposé(e)s au pesage et le personnel du bureau se sont unis, pour présenter un front commun et repousser ce projet de loi destructeur, dans le cadre de l'une des batailles comme je n'en avais encore jamais vue.

Dans mes précédents rapports, je faisais part de ma frustration causée par la « structure de gestion horizontale » d'Agriculture et Agroalimentaire, et aussi par le fait que cette structure est à ce point mal comprise que les gestionnaires ont de la difficulté à l'expliquer. Malheureusement, la situation n'a pas changé et nos membres sont toujours confrontés à un gros défi. La Section de la rémunération et des avantages sociaux au bureau de Burnaby a eu, elle aussi, sa part de problèmes, puisque plusieurs employés sont partis et n'ont pas été remplacés. Si l'on ajoute à cela l'absence de direction sur place et les pressions que nos membres ont dû subir, les choses ne se sont certes pas arrangées! Nous avons essayé de mettre en place une véritable structure de CSP pour aborder les problèmes en milieu de travail, mais en vain. J'espère très sincèrement que nous pourrons créer une telle structure dans un proche avenir afin de répondre aux besoins de nos membres.

Nos membres qui travaillent à la Commission de la fonction publique et au ministère de la Défense nationale ont eux aussi subi bien des changements. Avec l'arrivée de l'École de la fonction publique du Canada, nos membres qui y travaillent ont été confrontés à une nouvelle approche à la prestation des cours de formation à nos consœurs et confrères de tous les ministères et de toutes les agences. La situation est devenue encore plus compliquée alors que ces organismes sont allés voir en dehors de l'ÉFPC pour combler leurs besoins de formation et, apparemment, faire des économies. Les membres qui travaillent au MDN à Esquimalt se sont joints aux membres de la Section 20064 de l'Île de Vancouver, et sont maintenant exposés à un plus grand nombre d'activités de l'Alliance. Cette situation est le résultat d'une recommandation du Comité de la structure du Syndicat de l'Agriculture qui a été créé avant le Congrès de 2005. Une telle mesure est considérée comme une étape positive dans l'évolution de notre organisation, et d'ailleurs nous envoyons les bons résultats puisque ces membres participent maintenant régulièrement aux réunions et colloques régionaux.

Ces trois dernières années, j'ai siégé au Comité de la structure régionale de la C.-B. de l'Alliance, en tant que directeur suppléant des dirigeant(e)s nationaux(ales) au Conseil régional de la C.-B. Auparavant, j'en occupais le poste de directeur, depuis sa création. À la suite des décisions prises au Congrès triennal de l'Alliance à Toronto, nous avons un nouveau ou une nouvelle vice-président(e) exécutif(ve) régional(e), et un(e) suppléant(e). Le prochain Congrès régional aura lieu ce printemps, et aura déjà eu lieu lorsque vous lirez le présent rapport. L'Élément de l'Agriculture est toujours représenté à ce Conseil et a d'ailleurs joué un rôle de premier plan à divers égards. Alors que se poursuit la régionalisation de l'Alliance en vue de son évolution et de sa croissance, je pense que nous autres, au Syndicat de l'Agriculture, sommes bien placés pour apporter d'excellentes contributions et avoir notre mot à dire sur ce à quoi ressemblera l'avenir. Je suis toujours impressionné par le personnel régional de l'Alliance qui nous apporte son aide sous diverses formes. Sans son engagement et son aide précieuse, les défis auxquels sont confrontés nos membres seraient encore plus grands.

Le prochain Congrès triennal de l'Alliance va lui aussi devoir relever de nouveaux défis puisque la composition du Comité exécutif de l'Alliance va changer. Après son excellent travail, la Présidente nationale de l'Alliance, Nicole Turmel, a été remplacée par John Gordon, qui a guidé les activités de l'Alliance ces deux dernières années. Nos membres seront très intéressés par les résultats qui seront annoncés au Congrès 2009 de

Vancouver. Nous pensons une fois de plus que les résolutions des régions seront soumises à des débats à cette occasion. La région de la C.-B. a toujours présenté des résolutions, et les choses ne changeront pas à ce Congrès.

Notre directrice nationale de la Promotion de l'égalité continue de diriger un groupe qui travaille d'arrache-pied. En Colombie-Britannique, la directrice suppléante, notre représentante régionale et sa suppléante n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire passer le message national. Le leadership de ce groupe permet à nos membres de connaître tous les détails de la lutte en faveur de la promotion de l'égalité sur les lieux de travail. Comme cela s'est passé au cours des dernières années, j'ai eu l'occasion de participer à des événements sur la diversité, organisés par nos membres dans la région. Bien que ces événements soient censés être planifiés en commun avec l'employeur, de toute évidence nous savons qui en a pris l'initiative! Nous disposons d'un groupe très talentueux qui vient de nos sections locales, et dont je suis extrêmement fier. Je me réjouis d'ailleurs à l'idée de travailler dans le cadre de futurs projets avec eux et elles.

Les questions concernant la santé et la sécurité sont toujours à l'avant-scène des luttes que nous menons sur les lieux de travail. Après toutes ces années, le Code canadien du travail est toujours, et malheureusement, mal compris par notre employeur. Il est extrêmement frustrant d'avoir à le répéter une fois de plus dans mon rapport. En tant que travailleurs et travailleuses, nous devons prendre la direction des opérations et bien connaître les droits que nous confère le Code. Nous devons tout faire pour que l'employeur nous rende des comptes et nous assurer que nos membres sont protégés dans l'exercice de leurs fonctions quotidiennes. Il nous faut nous assurer de siéger aux comités sur les lieux de travail, d'obtenir l'éducation dont nous avons besoin, et de tout faire pour que nos membres soient au courant de leurs droits. Bien que ce travail puisse sembler difficile et frustrant à l'occasion, il portera ses fruits puisque nous aurons des milieux de travail sécuritaires. En tant que membre du Comité national de la politique pour l'ACIA, je partage cette frustration alors que nous sommes confrontés à des obstacles constants sur la voie du progrès. Nous allons devoir poursuivre la lutte, et le seul moyen d'y parvenir consiste à adopter une approche stratégique. Je me réjouis d'ailleurs de travailler avec vous toutes et tous à l'avenir sur les dossiers concernant la santé et la sécurité.

Depuis notre dernier Congrès, j'ai eu l'occasion de travailler avec toutes les sections locales de ma région. J'ai écouté leurs préoccupations et je les ai soulevées au Conseil. Je suis fier de l'engagement pris par toutes les sections locales de ma région et de l'excellent travail effectué au nom des membres. Je suis également fier du succès de nos colloques régionaux. Les débats y sont animés et nombreux, et je suis convaincu que toutes les personnes qui quittent ces colloques rentrent chez elles armées de nouvelles connaissances, et retournent à leur lieu de travail en comprenant mieux notre diversité en tant qu'organisation. Je suis par ailleurs convaincu d'avoir fait tout mon possible pour vous représenter au niveau national.

En guise de conclusion, je tiens à vous remercier toutes et tous de votre collaboration et de votre dévouement, et désire vous dire que je me réjouis à l'idée de vous retrouver à

notre Congrès et de lutter à vos côtés pour relever nos prochains défis. Je vous souhaite des débats couronnés de succès. Nous allons devoir rester forts et organisés si nous voulons avoir gain de cause dans notre quête de la justice et de l'équité pour nous assurer que les droits de nos membres sont bien respectés.

Syndicalement,
Bob Jackson
VPR, Ouest de la C.-B. et Yukon